04 78 28 30 60 ce.0693219z@ac-lyon.fr ecolep.servet@numericable.fr

NOTE D'INFORMATION AUX PARENTS Année scolaire 2012/2013

Bonjour,

L'équipe enseignante vous souhaite bienvenue à l'école Michel Servet.

Documents à rendre au plus

Liste des documents fournis en début d'année :

- Notice individuelle (pensez à remplir lisiblement l'ensemble des rubriques et en particulier l'adresse mail)
- Fiche d'urgence
- Demande d'inscription pour la garderie
- Autorisation de photographier
- Un bulletin d'adhésion à l'assurance scolaire et extra-scolaire
- Note pour le restaurant scolaire

Merci de retourner les documents à l'enseignant de votre enfant.

<u>L'assurance scolaire est obligatoire</u>. Elle doit couvrir les risques « individuelle-accident ET responsabilité civile ». Vous pouvez prendre cette assurance auprès de l'organisme de votre choix, mais vous devez impérativement fournir à l'école une attestation de votre assureur.

La coopérative scolaire : Elle est alimentée par les dons des parents. La participation est fixée à 15,00 € (à payer en chèque à l'ordre de : « Coopérative scolaire Michel Servet » ou en espèce).

L'école publique est gratuite mais il n'en demeure pas moins qu'il est difficile de fonctionner avec les seuls budgets municipaux et c'est pourquoi nous faisons appel à vous aujourd'hui.

Cette participation finance l'essentiel des sorties culturelles de vos enfants (spectacles, école et cinéma...)

Les activités périscolaires :

Les activités périscolaires vont se mettre en place entre le 6 septembre et le mois d'octobre.

La fiche d'inscription que vous avez reçue ne concerne que les garderies qui débutent le **jeudi 6 septembre**. 2 garderies possibles :

- du matin (7h50 à 8h20). Il n'y a pas d'inscription à faire. Les enfants doivent être accompagnés l'entrée de l'école et confiés à la personne en charge de la garderie.
- du soir (16h30 à <u>17h45 au plus tard</u>). Nous vous remercions de vous signaler auprès de la personne en charge de la garderie lorsque vous venez chercher votre enfant.

L'accompagnement éducatif (ou étude) vous sera proposé par les enseignants. Il ne concernera qu'une douzaine d'élèves qui seront accompagnés pour faire leurs devoirs, apprendre leurs leçons et réviser.

Toute modification de l'inscription doit se faire par écrit. Ceci, dans un souci d'amélioration de la sécurité de vos enfants.

Réunion de rentrée :

Nous vous convions à la réunion de rentrée qui aura lieu le **mardi 11 septembre de 20h00 à 21h00** au gymnase. Ce sera l'occasion de vous présenter le fonctionnement de l'école, les personnels et les principaux projets pour cette année.

Elle sera précédée d'un apéritif offert par l'amicale des parents à 19h00.

Les réunions de classe avec les enseignants de vos enfants se dérouleront durant le mois de septembre.

L'équipe pédagogique

Signature: